

**Organisation de l’élection**

**pour le renouvellement 2017 du CA**

La culture de l’AEI a toujours été de favoriser les échanges en tenant de 3 à 4 conseils d’administration accueillant un nombre important de personnes. De fait les conseils d’administration de l’AEI ont eu une fréquentation toujours supérieure à 25 personnes et ont permis d’accueillir de nouveaux collègues, dans une conjoncture où le nombre d’enseignants et de chercheurs en entrepreneuriat s’accroît fortement. Ceci a pu se réaliser par l’invitation d’un grand nombre de collègues « associés » de fait au conseil d’administration.

A ce jour, 50 collègues sont régulièrement invités au conseil d’administration, mais il convient de procéder en 2017 à l’élection d’un nouveau conseil d’administration. Celui-ci comportera 18 postes d’enseignants chercheurs + 3 postes de personnalités associées si les statuts actuels ne sont pas modifiés. Si l’assemblée générale extraordinaire précédant l’élection approuve la révision des statuts, il sera proposé à l’élection 21 postes permanents + 21 postes de suppléants.

\*\*\*

Nous vous proposons de manifester votre intention de candidature ou d’association au conseil d’administration, pour la mandature 2017-2018-2019.

Les dates à retenir :

Assemblée générale extraordinaire de l’AEI : (29 mars 2017 à 10h au CNAM à Paris, en lien avec journée Abbé Grégoire du CNAM le 28 mars)

Assemblée générale de l’AEI (élection du CA) : le même jour 29 mars à 11h à la suite de l’AG extraordinaire.

CA de l’AEI : le même jour12h à la suite de l’AG.

Date limite pour faire acte de candidature : 28 février 2017 minuit.

Date limite pour envoyer son argumentaire électoral de 4 lignes : 13 mars 2017 minuit

**Vous êtes candidat à un poste d’administrateur permanent :**

***🡺 Parmi les postes, les postes statutaires de président, de secrétaire et de trésorier sont à pourvoir. Merci de vous manifester dans les plus brefs délais pour ces postes,*** *en contactant par mail dominique.frugier@wanadoo.fr*

* Vous devez être à jour de votre cotisation (adhésion réglée en 2016 et/ou adhésion en 2017 préalablement ou sur place).
* Votre candidature sera enregistrée jusqu’au 28 février 2017 minuit.
* Vous serez soumis à l’élection au scrutin secret.
* Vous pourrez transmettre jusqu’au 13 mars minuit au secrétariat général de l’AEI une photo et un argumentaire de 5 lignes qui sera diffusé avant l’élection.

**Vous êtes candidat à un poste d’administrateur suppléant :**

Pour des raisons pratiques, il n’est pas possible matériellement de vous désigner suppléant d’une personne titulaire avant l’élection. Les affectations seront au gré à gré une fois l’élection réalisée.

* Vous devez être à jour de votre cotisation (adhésion réglée en 2016 et/ou adhésion en 2017 préalablement ou sur place).
* Vous serez toujours invité au conseil d’administration, dans la tradition d’ouverture de l’AEI, mais vous ne pourrez pas voter si votre permanent est présent.
* Votre candidature sera enregistrée jusqu’au 28 février 2017 minuit.
* Vous serez soumis à l’élection au scrutin secret.
* Vous pourrez transmettre jusqu’au 13 mars 2017 minuit au secrétariat général de l’AEI une photo un argumentaire de 4 lignes (pourquoi je propose d’être administrateur, ce que je peux apporter) qui sera diffusé avant l’élection.

**Vous souhaitez être invité à assister aux réunions du conseil d’administration :**

Vous devez être à jour de votre cotisation. Vous vous ferez connaître auprès du secrétaire.

Votre présence au conseil sera bienvenue, dans la tradition d’ouverture de l’AEI. Vous ne pourrez néanmoins ni voter ni vous faire valoir de la qualité d’administrateur.

**Bulletin de candidature**

*Remplir, copier ce texte Word dans un mail à renvoyer à dominique.frugier@wanadoo.fr*

Nom : Prénom :

Mail : Téléphone portable :

Institution, employeur :

Fonction :

J’ai bien noté que je devais être à jour de cotisation pour présenter ma candidature au conseil d’administration de l’Académie de l’Entrepreneuriat et de l’Innovation, et je demande à :

(Effacer les mentions inutiles, un seul choix possible)

Présenter ma candidature au vote pour un poste d’administrateur permanent

Présenter ma candidature au vote pour un poste d’administrateur suppléant

Etre invité aux réunions du conseil d’administration de l’AEI

**Pouvoir**

*Remplir, copier ce texte Word dans un mail à renvoyer à dominique.frugier@wanadoo.fr*

Je soussigné  *(nom prénom, mail)* vous prie d’excuser mon absence lors des assemblées extraordinaire et ordinaire de l’AEI du 29 mars 2017 à Paris, et donne mon pouvoir à : (nom, prénom, mail)

A , le